ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE NORMANDIE

DÉLÉGATION DE POUVOIRS CONSENTIE PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 1er juin 2017

DÉCISION D'ACQUISITION D'UNE RÉSERVE FONCIÈRE

DEMANDE D'INTERVENTION :	**FLERS AGGLO** (Département de l'Orne)
DÉLIBÉRATIONS	Flers Agglo - 11 avril 2018 - sollicitant l'intervention de l'EPF pour procéder à l'acquisition et s'engageant au rachat des biens dans un délai de 5 ans. La Chapelle au Moine : 19 octobre 2018
SITUATION DU BIEN :	Ensemble immobilier bâti cadastré section **A 56, 513, 752, 755, 756, 758, 760, 761, 762, 759, 853, 855, 53, 52, 51, 40 et environ 350 m² à prendre sur le domaine public** sis sur le territoire de la commune de LA CHAPELLE AU MOINE, pour une contenance d'environ 4 561 m².
PLU :	Zones 1AU et UB
PROJET :	Après intervention du fonds friches (Diagnostics techniques et étude de maîtrise d'œuvre), le projet prévoit le réaménagement de ce cœur d'ilot à vocation d'habitat dense : la construction de 6 à 10 logements intermédiaires dont les hauteurs maximales seront limitées à un R + 1 + combles.
COMITÉ D'ENGAGEMENT :	**15 novembre 2018 – Avis favorable** Densité : 10 logements/ha
PROPRIÉTAIRES :	**Commune de La Chapelle au Moine et FLERS AGGLO**
ÉVALUATION DOMANIALE :	29 mars 2018 : 94 000 € pour les parcelles appartenant à Flers Agglo. Pas d'avis sur les parcelles Communales (population inf. à 2 000 habitants) : Accord sur le prix et estimées par la Commune à 10 €/m².
IMPUTATION :	**Compte n° 970 203 – FLERS AGGLO – LA CHAPELLE AU MOINE "Thermo Confort"** **Enveloppe projet : 138 070 €**

ROUEN le 27 novembre 2018

Le Directeur Général
de l'EPF Normandie,

Gilles GAL

- 6 DEC. 2018
l'Adjoint au Secrétaire Général
pour les Affaires Régionales
chargé du pôle "politiques publiques"

Dominique LEPETIT